

Technicien en automatisme et interfaces associées

RNCP42213 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	201
Formacode(s)	24431
Code(s) ROME	I1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2031

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

78 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 77 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100056	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600026	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600034	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200021	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200104	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200120	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 78 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp42213-technicien-en-automatisme-et-interfaces-associees/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Technicien en Automatisme et Interfaces Associées intervient, dans la limite de ses autorisations et habilitations, sur des installations industrielles automatisées, souvent interconnectées à d'autres systèmes communicants. Ces installations se rencontrent notamment sur des lignes de production intégrant plusieurs machines enchaînant diverses opérations automatisées ou robotisées, parfois supervisées par un système centralisé.

Elles mettent en œuvre différentes technologies (électricité, hydraulique, pneumatique, robotique...) pilotées par un automate programmable industriel (API) et comprennent divers périphériques d'automatisme (variateurs, interfaces homme machine, systèmes de commande de robots) reliés à des réseaux de communication variés (Internet, bus de terrain, Wi-Fi, etc.). Dans ce contexte, le technicien peut être amené à collaborer avec des informaticiens (développement logiciel, bases de données, systèmes d'information...), ou administrateurs réseaux (infrastructures, protocoles, cybersécurité...), afin de garantir la cohérence et la sécurité des échanges de données.

Sa spécialité consiste à assurer la communication entre les différents systèmes : il les interconnecte, veille à la cybersécurité, programme leur fonctionnement et en assure la maintenance. Il intervient sur des installations neuves lors des mises en service, en réalisant l'interfaçage et les réglages nécessaires, mais également sur des équipements en fonctionnement pour des opérations de maintenance correctives ou préventives, notamment sur les automatismes et leurs interfaces, qu'ils soient de génération ancienne ou récente.

Son champ d'action couvre également les projets d'amélioration. Il agit principalement sur la partie commande, constituée de l'automate programmable et de son application logicielle, ainsi que sur la partie interface, composée de pupitres ou écrans de supervision assurant le dialogue homme machine et l'interconnexion aux réseaux. Il peut aussi intervenir sur la partie opérative, qui regroupe l'ensemble des opérations techniques impliquant capteurs, pré actionneurs (contacteurs, distributeurs) et actionneurs (moteurs, vérins).

Dans une démarche d'optimisation des performances, le technicien peut être amené à intégrer des technologies innovantes sur des systèmes existants, telles que l'Internet des objets (IoT), la cobotique ou la robotique autonome. Son intervention, réalisée sur site ou à distance, s'appuie sur des outils numériques adaptés et respecte strictement les règles de cybersécurité.

ACTIVITÉS VISÉES

Exploitation et

maintenance d'une installation automatisée ;

L'exploitation d'une installation automatisée consiste à effectuer des réglages ou ajuster des paramètres afin d'assurer son efficacité en termes de productivité, de qualité et de sécurité. La maintenance, quant à elle, intervient lorsqu'un dysfonctionnement ou un réglage est nécessaire pour rétablir ou optimiser les performances de l'équipement.

Amélioration et optimisation d'une installation automatisée ;

L'amélioration et l'optimisation d'une installation automatisée visent à accroître sa fiabilité, sa maintenabilité, sa sécurité, sa performance ou encore son efficacité environnementale. L'intervention repose sur une analyse approfondie des données techniques : historiques d'interventions ou de pannes, taux de défaillances, indicateurs de rendement opérationnel ou de rendement synthétique, relevés de paramètres techniques, dérives observées sur la qualité ou encore risques liés à la sécurité. Ces informations permettent de déterminer les modifications ou adaptations susceptibles de répondre aux besoins identifiés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les spécifications techniques et fonctionnelles d'un système automatisé

Décoder la structure de l'application informatique d'une installation automatisée

Diagnostiquer un dysfonctionnement sur une installation automatisée

Effectuer le remplacement d'un élément d'automatisme

Effectuer le réglage de variables ou de paramètres sur une installation automatisée

Proposer une ou des solutions techniques d'amélioration relative au système numérique de l'installation automatisée

Réaliser une amélioration technique relative au système numérique de l'installation automatisée

Blocs de compétences

RNCP42213BC01 — Exploitation et maintenance d'une installation automatisée

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les spécifications techniques et fonctionnelles d'un système automatisé

Décoder la structure de l'application informatique d'une installation automatisée

Diagnostiquer un dysfonctionnement sur une installation automatisée

Effectuer le remplacement d'un élément d'automatisme

Effectuer le réglage de variables ou de paramètres sur une installation automatisée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP42213BC02 — Amélioration et optimisation d'une installation automatisée

LISTE DE COMPÉTENCES

Proposer une ou des solutions techniques d'amélioration relative au système numérique de l'installation automatisée

Réaliser une amélioration technique relative au système numérique de l'installation automatisée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les missions du Technicien en Automatismes et Interfaces Associées s'exercent au sein d'entreprises de domaines variés : aéronautique, automobile, électronique, métallurgie, mécanique, l'énergie, l'industrie technologique, alimentaire, chimie, ...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de maintenance d'installations automatisées

Technicien d'installation ou de maintenance d'automatisation

Technicien d'installation en automatisation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de réglementation particulière pour exercer les activités visées par la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 341 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 457
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après une phase de positionnement permettant l'évaluation préalable des connaissances et savoir-faire, prenant en compte l'expérience du bénéficiaire et permettant la personnalisation du parcours de formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2031
Date de dernière délivrance possible	30/04/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	1	0	100 %	—
2023	5	0	80 %	—
2022	22	0	95 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP37329

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP37329

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Technicien en automatisme et interfaces associées (TAIA)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42213/>